

4. — OFFICIEL

S.A.R, la Princesse Juliana a daigné prier le Président du C.I.O, de transmettre à ses collègues Ses remerciements pour les félicitations que le Comte de Baillet-Latour Lui avait adressées en leur nom à l'occasion de Son mariage.

Le Comte de Baillet-Latour a également reçu le télégramme suivant. en réponse à celui qu'il avait adressé à Sa Majesté Georges VI à l'occasion de Son accession au trône :

Comte de Baillet-Latour
International Olympic Committee
Lausanne

The King has commanded me to express to you, Monsieur le Comte, and to the International Olympic Committee, the sincere thanks of His Majesty for your kind message of good wishes for the prosperity of His regin.

Anthony Eden, Secretary of State for Foreign Affairs.

5. — Procès-Verbal de la Réunion de la Commission Exécutive

Lausanne, le 17 décembre 1936.

La Commission Exécutive a visité le Musée Olympique et fait le partage des objets appartenant personnellement au Baron de Coubertin, à la Municipalité et au C.I.O, lui-même, Au cours d'une réunion qui s'est tenue ensuite avec les représentants de la Municipalité, MM. le Syndic Arthur Maret et le Secrétaire Municipal Julien Blanc, le projet d'une convention réglant définitivement la situation du Musée et des locaux occupés par le C.I.O. a été élaboré, Le Président a exprimé sa gratitude pour le traitement gracieux dont le C.I.O. est l'objet de la part de la Municipalité de Lausanne et pour M. le Baron de Coubertin, qui veut bien laisser en dépôt au Musée, sa vie durant, les objets qui lui appartiennent.

Le Musée sera administré dans la suite par un représentant de la Municipalité et par la Commission Exécutive.

La C.E. a décidé de protester auprès de Mr. Vandervelde, Ministre de la Santé et des Sports en Bel-

gique et auprès de Mr. Huysmans, Bourguemestre de la Ville d'Anvers, contre l'usage abusif du terme «olympiade» attribué aux Jeux Ouvriers Internationaux qui doivent avoir lieu à Anvers l'an prochain.

La C.E. a ensuite décidé de réitérer l'appel fait à Garmisch et à Berlin auprès Comités Olympiques Nationaux afin d'obtenir leur concours pour la réussite du «Fonds Pierre de Coubertin».

Le Président a adressé des condoléances au Comité Olympique de d'Uruguay, ayant appris avec regret le décès de Mr. le Dr. Ghigliani, délégué du C.I.O, en Uruguay depuis 1923.

La C.E., émue d'articles parus dans la presse française accusant l'équipe Indienne de Hockey de trac-tations incompatibles avec les règles de l'amateurisme au cours de sa tournée en Europe. s'est adressée au Président de la Fédération Internationale de Hockey. Elbe prend acte de la réponse faite par Mr. Evers, affirmant que cette campagne n'a aucune fondation sérieuse, puisque les négociations avec les divers pays ont été faites par son intermédiaire et qu'il peut affirmer que la dite équipe n'a demandé ni touché d'argent en Allemagne ou ailleurs. Il n'y a pas eu de match en France, parce que la Fédération Française de Hockey a jugé qu'elle n'avait aucun intérêt à jouer un match contre les Indiens, les joueurs français étant au repos depuis Berlin jusqu'à la saison suivante.

Le Président a donné connaissance aux Membres de la C.E. des échanges de vues qui ont eu lieu depuis Berlin avec les autorités japonaises au sujet des Jeux de la XIIème Olympiade.

La C.E. a reçu en audience Mr. le Lt. Colonel Huguenin, délégué de la Fédération Internationale de Gymnastique au Conseil des Délégués, avec lequel elle s'est entretenue des règles de qualification aux Jeux Olympiques des athlètes de cette Fédération.

La C.E. a enfin passé en revue l'ordre du jour de la Session de Varsovie, fixée définitivement entre le dimanche 6 juin 1936 et le dimanche suivant.

Le Président:
Baillet-Latour,

Le Secrétaire:
A. Berdez: